



Revue de presse



Mardi 15 aout 2023



Plus de 1,7 millions d'opérations de paiement électronique au cours du 1^{er} semestre 2023.



Le nombre d'opérations de paiement électronique (TPE) s'est élevé à plus de 1,7 millions d'opérations, au cours du 1^{er} semestre de l'année en cours, pour une valeur de près de 14 milliards de DA, selon les données publiées par le Groupement d'intérêt économique monétique (GIE Monétique), via son site officiel.

A ce titre, les chiffres du groupement montrent que le nombre global des TPE en exploitation jusqu'au 1^{er} semestre, a atteint 49.916 appareils, contre 46.263 appareils fin 2022.

Le nombre de cartes de paiement électronique en circulation a atteint, selon la même source, plus de 15,3 millions de cartes bancaire et de carte "Edahabia" propre à Algérie Poste (AP).

Quant à l'activité de paiement sur internet, elle a dépassé 5,5 millions d'opérations avec un montant global de plus de 12,3 Mds DA, réparti sur les activités de télécom, transport, assurance, facturier, service administratif, prestataire de service, vente de biens, sport et loisirs.

TPE : plus de 837.000 opérations pour un montant de 6,7 mds de DA durant le 1^{er} trimestre de 2023

Le secteur des télécom a été le plus actif dans le paiement sur internet au cours du 1^{er} semestre, avec plus de 4,1 millions d'opérations, contre plus de 464.000 opérations pour le secteur du sport et loisirs, 444.000 opérations pour les opérations de services, près de 150.000 opérations pour le secteur des transports, plus de 281.000 opérations pour les opérations de facturier, plus de 21.000 opérations de vente de services, environ 16.000 opérations pour les compagnies d'assurance, ainsi que 4.522 opérations pour le service administratif.

Le groupement GIE monétique compte quelque 370 web marchands adhérents au système électronique interbancaire, à l'instar de Sonelgaz, d'Algérie Télécom, de l'Algérienne des eaux (ADE), des compagnies de téléphonie mobile, d'Air Algérie et des compagnies d'assurance.

A noter que le nombre total de transactions en ligne a dépassé, depuis le lancement de ce système en 2016 jusqu'en juin 2023, les 27 millions de transactions, soit quelque 49 milliards de Da, selon les données du groupement.

Les paiements mobiles ont dépassé, précise-ton, au cours du premier semestre, 16,6 millions de transactions, soit 11,7 milliards Da, tandis que le nombre de transferts d'argent par téléphone a atteint 6,6 millions opérations, l'équivalent de plus de 85 milliards de Da.

Le nombre total d'opérations de retrait sur les DAB a dépassé, au cours de la même période, les 85,7 millions de transactions, pour une valeur de plus de 1600 milliards Da, alors que le nombre total de distributeurs est passé de 3640 (fin 2022) à 3768 automates.

Créé en juin 2014, le groupement GIE Monétique est composé de 18 banques en plus d'Algérie poste, et auquel la Banque d'Algérie contribue en tant que membre non-adhérent afin de s'assurer de la conformité des systèmes, des outils de paiement et des standards en vigueur.

Le GIE monétique vise à promouvoir la monétique par la généralisation de l'usage des moyens de paiement électronique.



Le bilan de son développement le confirme Le e-paiement avance.

Le nombre total de ces transactions a dépassé 5,5 millions durant les six mois de l'année en cours.

En perpétuelle évolution, le e-paiement est entré dans une phase de concrétisation optimale, ces dernières années. Boosté par une nouvelle politique économique essentiellement axée sur la numérisation de tous les secteurs, le paiement via Internet affiche des résultats inédits. Selon le bilan du groupement d'intérêt économique monétique (GIE monétique), les paiements sur Internet ont dépassé 12 milliards de dinars en seulement six mois. Des chiffres enregistrés dans le domaine des paiements de factures de transport, d'assurances, des services administratifs, ainsi que la vente de biens et de produits liés au sport et au divertissement. Le nombre total de ces transactions a dépassé 5,5 millions durant les six mois de l'année en cours. Rien que pour le mois de juin, près de 900 000 transactions commerciales ont été effectuées par Internet, totalisant une valeur financière de 2,019 milliards de dinars. Dans le même sillage, le GIE précise que «durant ce premier semestre de 2023, le chiffre record des paiements sur Internet a été enregistré durant le mois de mai dernier, avec près de 2,5 milliards de dinars, un taux record des paiements en ligne consacré aux factures de téléphone et à l'abonnement Internet». Une avancée certes engendrée par un concours de circonstances inhérent à la période de la crise sanitaire, mais il n'en demeure pas moins que les effets des réformes et de la modernisation du secteur financier et bancaire commencent à avoir un réel impact sur le développement du système. Fruit d'une stratégie qui s'est articulée autour de l'importance d'élargir le champ d'action de ce mécanisme au plus grand nombre d'institutions, organismes et d'utilisateurs, le paiement en ligne a été porté par un volume important de conventions et d'accords de coopération. Une approche qui a engendré une facilité et une fluidité des opérations, laquelle n'a pas manqué de provoquer l'affluence des utilisateurs, à un niveau supérieur. Autant dire que le e-paiement commence à intégrer progressivement le quotidien des citoyens et des opérateurs, grâce à l'efficacité des nouveaux mécanismes et à une présence plus large des outils dédiés à son fonctionnement. Dans ce cas de figure, il va sans dire que ce début de développement aura des répercussions positives sur la relance économique, à travers un ancrage qui exprime clairement la pertinence des directions économiques adoptées. Ces dernières s'inscrivent dans l'impératif de développer la numérisation comme moyen incontournable contre la corruption et la bureaucratie, et accélérateur du développement.

Dans le détail, le bilan du groupement GIE révèle que «les transactions commerciales effectuées sur les terminaux de paiement électronique (TPE), s'est élevé à 2,467 milliards de dinars au cours du mois de juin dernier, alors que le nombre total de ces opérations au cours des six premiers mois de l'année en cours a atteint 13,976 milliards de dinars», alors que les retraits sur les distributeurs automatiques de billets (DAB), le même bilan indique qu' «en juin dernier, cette opération a enregistré un montant de 307 milliards de dinars, pour la période allant du 1er janvier au 30 juin, 1 408 milliards de dinars ont transité par des distributeurs de billets, avec plus de 85 000 retraits».



Le Sahara Blend se rapproche des 88 dollars Le pétrole algérien «cartonne»!

Il pointait à 87,78 dollars, selon la dernière cotation du site spécialisé Oil price.

Une performance remarquable. Le Sahara Blend est mieux placé que les deux autres références (européenne et américaine) du marché mondial de l'or noir pour toucher les 90 dollars. Après avoir atteint son plus haut sommet depuis janvier, mercredi dernier, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en octobre qui a tout de même terminé la semaine (le 11 août) sur une hausse donnait des signes de fatigue, hier. Il s'échangeait à 86,04 dollars vers 15h00 soit 77 cents de moins que la séance précédente. Son équivalent américain, le West Texas Intermediate (WTI), perdait pour sa part 72 cents à 82,47 dollars après avoir réalisé un plus haut depuis novembre 2022, le 9 août. Les cours du pétrole s'affichaient en nette baisse. Les investisseurs se montrant préoccupés par la santé économique de la Chine, et donc de sa demande, l'un des plus grands groupes immobiliers du pays se trouvant en difficulté, notait-on. Le brut fléchit «en raison des inquiétudes croissantes concernant la Chine et de l'aggravation de la crise de l'immobilier», relevaient les analystes de DNB. De quoi s'agit-il exactement? L'action du promoteur Country Garden, l'un des plus grands groupes immobiliers de Chine, s'est effondrée hier en Bourse, au moment où la santé financière précaire de l'entreprise et son endettement astronomique préoccupent les marchés. Country Garden poursuit sa dégringolade. Ce lundi (hier Ndlr), l'action du géant chinois de l'immobilier qui figure au classement Forbes des 500 plus grosses entreprises du monde perdait plus de 15% en Bourse, miné par l'inquiétude des marchés sur sa santé financière et son endettement astronomique. En mars, le promoteur avait annoncé une perte record de plus de 6 milliards de yuans (800 millions d'euros) en 2022, son premier résultat dans le rouge depuis quinze ans. Une situation liée à la crise d'une ampleur inédite que traverse le secteur en Chine qui a pendant longtemps représenté le quart du PIB du pays, rapportait le quotidien français d'information économique et financière, Les Echos. «La réaction discrète des prix aux estimations encourageantes de la demande de la

semaine dernière, à la baisse de l'offre de l'Opep+ (l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs alliés, ndlr), à la diminution des stocks et à l'atténuation des pressions inflationnistes est un signal d'alarme», relevait de son côté Tamas Varga, de PVM Energy. L'agence internationale de l'énergie a en effet revu à la hausse ses prévisions de croissance de la demande mondiale de pétrole en 2023. Cette dernière s'achemine vers son «niveau le plus élevé jamais enregistré» pour atteindre 102,2 millions de barils par jour, selon son rapport mensuel rendu public, le 11 août. Pour l'ensemble de l'année, «la demande mondiale de pétrole devrait augmenter de 2,2 millions de barils (mb/j) par jour» par rapport à 2022 pour atteindre 102,2 mb/j en 2023, souligne le document du «bras armé énergétique» des pays occidentaux. Il s'agit de son niveau annuel le plus élevé jamais enregistré. Le Royaume wahhabite avait décidé, pour sa part, de manière unilatérale de poursuivre la réduction de sa baisse de production. L'Arabie saoudite va prolonger d'un mois la réduction de sa production de pétrole d'un million de barils par jour, avait annoncé le 3 août le premier exportateur mondial de brut. La Russie, avait quant à elle, décidé de prolonger jusqu'à fin décembre 2024 son programme de réduction de sa production de pétrole de 500 000 barils par jour. Une initiative à laquelle s'est associée l'Algérie qui a décidé de prolonger sa réduction de 20 000 b/j en août. Des décisions qui ont très probablement permis aux cours de l'or noir à mieux résister aux déboires du géant de l'immobilier de l'empire du Milieu, premier importateur mondial de pétrole. Le Sahara Blend, référence du pétrole algérien qui n'a certes pas encore intégré cette nouvelle donne pointait à 87,78 dollars, selon la dernière cotation du site spécialisé Oil price. Un niveau, qui représente près de 28 dollars de plus que celui qui a servi de calcul à la loi de finances du pays, confectionnée sur la base d'un baril à 60 dollars. De bon augure pour les recettes du pays...



Médiation algérienne dans la crise au Niger

L'option se précise.

L'entrée sur scène de ces deux acteurs majeurs, l'Algérie et les USA, conforte l'abandon de l'action militaire.

Nouvelle évolution dans la crise nigérienne. Des sources diplomatiques très au fait du dossier ont confié dans l'après-midi d'hier, à L'Expression qu' un consensus régional se profile autour de la position algérienne sur cette crise. «Les États-Unis, l'Afrique du Sud, le Nigeria, la Tanzanie, le Mozambique et d'autres encore ont tous affiché leur volonté de voir la solution diplomatique primer dans le règlement de cette crise», ont précisé les mêmes sources. Ainsi, l'option d'une intervention militaire au Niger semble de plus en plus éloignée surtout avec l'entrée en scène de deux acteurs majeurs dans la région. La convergence des positions des deux pays et l'option en faveur d'une solution pacifique à cette crise afin d'éviter à la région les dégâts incalculables que risque de générer le

recours à l'option militaire. Aux bruits de bottes qui se faisaient insistants, depuis le coup d'État à Niamey du 26 juillet dernier, Alger a très vite affiché une ligne de conduite intransigeante. Tout en gardant une position médiane par un soutien au président Bazoum légitimement élu, elle a catégoriquement rejeté toute idée d'intervention militaire étrangère. Ce sont des positions de principe qui ont toujours rythmé la politique étrangère de l'Algérie. Hostile certes à l'action militaire, Alger ouvre d'autres pistes: celle de la quête d'une solution diplomatique. S'exprimer devant les journalistes de la presse nationale, le 5 août dernier, le président Abdelmadjid Tebboune s'est dit «prêt à aider [les Nigériens] à s'unir». L'offre de l'Algérie a été assortie d'une alerte du président Tebboune rappelant qu' «il n'y aura aucune solution sans nous. «Nous sommes les premiers concernés», a-t-il insisté. L'approche diplomatique de l'Algérie a trouvé l'écho chez la première puissance de la planète, les Etats-Unis. La visite du ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, à Washington, où il a rencontré son homologue, Antony Blinken, a été l'occasion de coordonner les approches américaine et algérienne sur la crise nigérienne. La quintessence est d'ailleurs sans ambiguïté dans les propos du secrétaire d'État américain. Antony Blinken, recevant à Washington, le 8 août dernier, le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, a déclaré qu'il «est certain que la diplomatie est le moyen préférable pour résoudre cette situation». Après l'interaction très positive entre Attaf et Blinken, «l'on parle désormais de consensus, voire d'alignement autour de la position algérienne sur la question du Niger», ont noté nos sources. Peut-on alors parler d'une médiation algérienne dans la crise nigérienne? «De nombreux acteurs majeurs souhaiteraient voir l'Algérie aller dans le sens de l'adoption d'une telle position et jouer ainsi un rôle dans la quête d'une solution diplomatique à la crise.»

Ce n'est pas avec la crise du Niger que l'Algérie entend jouer sa partition au Sahel. Puissance militaire reconnue dans la sous- région, se situant à équidistance des belligérants et entretenant de bonnes relations avec les pays occidentaux, l'Algérie présente le meilleur profil d'un médiateur acceptable par toutes les parties. Elle est voisine du Niger avec lequel elle partage près de 1 000 km de frontières, une histoire, une identité et de profonds intérêts stratégiques. À ces domaines de coopération s'ajoutent la lutte contre le terrorisme et l'émigration clandestine, deux fléaux qui risquent de connaître une très sérieuse aggravation si cette crise s'étale dans le temps. C'est dire que la stabilité du Niger est un enjeu crucial pour l'Algérie. L'Algérie a toujours défendu une approche globale contrairement à une solution strictement sécuritaire aux problèmes dans la région. N'a-t-elle pas opté pour une intégration économique en lançant, notamment le grand projet du gazoduc Trans-Saharan Gas-Pipeline, qui relie sur une distance de plus de 4 000 kilomètres le Nigeria à l'Algérie en passant par le Niger?

Augmentation des salaires et des retraites : Garantir une vie décente au citoyen.

L'année 2022-2023 a connu une augmentation des salaires, initiée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au profit de 2.8 millions fonctionnaires et contractuels, ainsi que 250.000 retraités. De plus, l'allocation chômage a été augmentée à 15.000 DA et compte à la fin de décembre 2022, 1.9 million de bénéficiaires, dont des universitaires, des diplômés d'instituts et des non diplômés. Selon, l'enseignant chercheur à l'université de Guelma, Nassireddine Benahcene : «ces augmentations visent à soutenir la population algérienne, pour qu'elle puisse faire face à l'inflation et les conséquences indirectes et mondiales de la guerre russo-ukrainienne, notamment sur le plan économique. tout en adaptant le pouvoir d'achat des citoyens avec ces changements. Devant cette situation, l'État algérien est conscient que la diversification de l'économie algérienne est devenue une obligation. Pour cette raison, toutes les mesures qui ont été prises par les hautes autorités en termes de la fondation des start-up, les micro-entreprises, et l'encouragement des projets innovants, s'inscrivent dans le cadre de l'amélioration de la performance de l'économie nationale. Ceci favorise au fur et à mesure la création des richesses, synonyme d'une plateforme productive solide, permettant à l'économie algérienne de réaliser des avancées palpables et varier ses ressources de revenu. Cette production va contribuer fortement à la lutte contre l'inflation, qui a un rapport direct avec le pouvoir d'achat des citoyens ».

Boubekeur Sellami, expert financier : « Les décisions de Tebboune visent à préserver la dignité du citoyen et à améliorer son pouvoir d'achat »

Les mesures décidées par le président de la République portant amélioration du pouvoir d'achat des citoyens algériens n'en finissent pas d'être sujet à discussion, de par leur impact sur une importante frange de la société Pour Boubekeur Sellami, expert, conseiller fiscal agréé, ces décisions s'inscrivent dans le cadre de la préservation de la dignité du citoyen algérien et d'élever son pouvoir d'achat. Il a indiqué cependant que les mesures préconisées par le Président Tebboune émanent des engagements qu'il a pris

à la veille de son accession à la présidence du pays. «Cet engagement, a-t-il poursuivi, n'a pas failli, puisqu'au fur et à mesure, il a pris un certain nombre de décisions similaires à l'instar de la mise en place de l'allocation de chômage et de l'augmentation de l'allocation retraite, conformément à ses engagements et obligations». Et ça s'est poursuivi avec la révision du projet de loi relatif à l'obtention de la pension alimentaire par les divorcées et la révision de l'allocation de solidarité au profit des familles démunies. Dans ce contexte il a souligné que l'Algérie n'a pas connu de décisions similaires au cours des deux dernières décennies et que les fruits et résultats de cette politique commencent à devenir évidents pour le citoyen qui cherche progressivement une amélioration de son statut social et de son pouvoir d'achat.



Farid Benyahia, Economiste : « L'idéal est de créer un Conseil national de l'Emploi et de la Paie ».

Le président de la République a réitéré dernièrement son engagement à ce que l'augmentation des salaires puisse atteindre les 50%. Ce qui sera une bonne nouvelle pour les concernés ?

En fait, la démarche a commencé dès le mandat présidentiel en essayant d'augmenter, par palier, et de faire face à l'inflation. Je dois dire avant toute chose qu'il y a un problème qui est très important actuellement et qui se pose autant pour l'Algérie que pour nombre de pays à travers le monde, après la pandémie de Covid-19. Il s'agit de l'inflation mais aussi, le risque en 2023, de stagflation. Au niveau de notre pays et afin d'éviter tout cela, on essaie de préserver la classe moyenne, ce qui est une très bonne chose. Il est utile de signaler, ici, que selon les statistiques, il y a une classe pauvre qui se situe entre 6 à 8 millions d'Algériens, une autre des riches, entre 5% et 6% de la population. Mais la majorité des citoyens appartiennent à la classe moyenne dont font partie les cadres de la nation, c'est-à-dire, les ingénieurs, les directeurs, les enseignants... Eu égard à ces données, il est très important de maintenir le pouvoir d'achat parce que si le pouvoir d'achat se répercute négativement sur cette catégorie-là, il n'y aura pas que l'inflation mais il y aura également la stagflation.

Pouvez-vous éclairer davantage nos lecteurs en expliquant ce que signifie concrètement la stagflation ?

La stagflation est la situation d'une économie qui souffre simultanément d'une croissance économique faible, sachant qu'après la Covid-19, on commence à monter doucement, avec une forte inflation. Et c'est le cas aujourd'hui puisque l'on constate les prix des légumes, des fruits et de la viande qui sont assez chers. Cette situation est accompagnée d'un taux de chômage. La stagflation est marquée aussi par le fait que lorsqu'on vend un produit avec un prix cher, je cite par exemple la viande, avec un prix

oscillant entre 3.000 DA et 4.000 DA/ kg, et dès que les gens n'achètent plus ce produit, c'est toute la chaîne de la matière première, l'alimentation du bétail, qui va connaître une mévente et cela va engendrer une autre mévente sur d'autres produits. Résultat, ce sont les entreprises qui vont fermer et c'est le chômage et la stagflation. Je soutiens que la meilleure méthode pour faire augmenter les salaires serait de faire un Conseil national de l'Emploi et de la paie. Il faut avoir un panier de produits. Si je dois prendre par exemple la pyramide de «Maslow» qui a été déterminée de manière à savoir quels sont les besoins fondamentaux. Certes cette méthode a été un petit peu critiquée mais reste encore qu'il y a des besoins biologiques (aliments et autres), les besoins de santé, ceux de l'habitat... qui sont clairement déterminés.

Il ne faut pas oublier aussi que les choses ont évolué par rapport au passé, n'est-ce pas ?

Absolument. Dans les années 60/70, l'Algérien n'avait pas d'ordinateurs, n'avait pas de portables, de flexy, de voitures à la maison. Or, maintenant, il y a beaucoup d'équipement qui sont chèrement payés par nos concitoyens. Aujourd'hui, et eu égard aux impératifs de l'heure, on dépense beaucoup d'argent. En même temps, il est capital d'optimiser constamment la gestion du commerce. Si ma mémoire est bonne, il y avait une méthode qui était appliquée après le colonialisme dans les années 60-70 qui s'appelait la mercuriale, c'est-à-dire à chaque fois qu'on rentre dans un marché, on trouve les prix de tous les produits qui sont affichés. Ça change à chaque fois et il y avait un contrôle de certains agents qui travaillent avec la commune ou la wilaya. Et à partir de là, les marchés de gros fixent les prix par rapport à la bourse du citoyen et de ses moyens. Ces méthodes-là sont parties. On a mal géré, et cela a mis fin à cette belle méthode qui était enracinée dans la culture administrative algérienne, on a essayé de faire autre chose mais le fait est qu'on a perdu beaucoup de choses. Il faut voir quels sont les moyens du consommateur pour fixer les prix et à partir de là, on essaye de faire baisser les prix et s'il le faut, diminuer certaines taxes et certains impôts pour l'importation des Input. Donc, il y a toute une démarche à suivre. En somme, l'augmentation des salaires de 50% est, comme je le disais, une bonne chose même si elle reste insuffisante par rapport à la menace de l'inflation et de la stagflation. Il serait mieux encore de revoir une nouvelle politique des salaires, sachant qu'aujourd'hui, il y a beaucoup de commerces qui ferment et là, on risque de rentrer dans une spirale dangereuse. Pour cette raison, je pense que l'élément clé de chaque économie est d'avoir une classe qui consomme ; une classe qui a de l'argent, une classe qui fait de l'épargne, ce qu'on a perdu, à un certain temps. Aujourd'hui, il y a des mesures politiques qui vont atténuer les choses mais j'insiste pour ma part sur le fait que 50% est peu. Il faut augmenter les salaires à 100%. L'Algérien a besoin aujourd'hui d'un bon salaire.

L'augmentation des salaires est vivement accueillie par les travailleurs. Cela étant et de l'avis du spécialiste en économie que vous êtes, que doit-on également faire pour améliorer davantage le pouvoir d'achat ?

C'est vrai qu'elle est très bien accueillie et la démarche sociale est adéquate et susceptible d'atténuer certaines contraintes. Il faudrait revoir la politique salariale en amont et en aval. Néanmoins, il est important de faire davantage d'efforts afin de permettre à l'économie de décoller. Comme je l'ai dit, l'Algérie a beaucoup d'atouts

qu'on n'a pas su, hélas évaluer. La seule solution pour nous est de travailler au mieux et d'essayer de sensibiliser les travailleurs à travailler. Il faut qu'il y ait salaire égal à un effort égal. Il faut donner cet amour au travail. Il faut que les gens s'engagent à travailler, essaient de développer et de se développer et, en même temps, avoir de bons salaires pour qu'ils n'essaient pas de travailler dans le marché informel ou faire un double emploi, ce qui coûte cher par rapport à leurs santé et par rapport à leurs ambitions sociaux économiques.

Des assurances ont également été données en matière de préservation du caractère social de l'Etat. L'Algérie a d'ailleurs franchi un pas qualitatif en ce sens, comme souligné également par le président de la République. Quelle est votre appréciation à ce sujet?

Effectivement mais cela étant dit, je pense qu'il faut initier des réformes très importantes. De nombreuse personnes profitent des 18 milliards de dollars de subventions et beaucoup parmi eux sont des gens à l'abri du besoin, voire même des riches. L'Etat a injecté beaucoup d'argent et il est nécessaire que les aides de l'Etat puissent profiter aux réels nécessiteux. Sur un autre plan, l'Algérie a beaucoup d'atouts. Il est primordial de récapituler nos atouts et de les mettre en avant pour réussir et les mettre en œuvre. C'est cela qui va nous permettre de décoller. Je dois dire cependant que le caractère social est excellent et qu'il nous a permis de réaliser beaucoup de choses ; je pense notamment aux secteurs de la Santé et de l'Education où nous disposons de personnels en quantités. Il reste cependant à développer davantage le côté qualitatif ; chose qui est tout à fait possible, voire à notre portée.



Ahmed Tartar, économiste : « Le rôle social de l'État se concrétise ».

Expert en économie, le Dr Ahmed Tartar souligne la détermination de l'État à poursuivre son rôle social, défini par les chartes de la Révolution, en particulier la déclaration du 1er Novembre 1954, et rappelle à El Moudjahid, les dernières déclarations du président de la République lequel a réaffirmé son engagement permanent et continu à préserver le pouvoir d'achat des citoyens et à alléger les charges sociales et économiques causées par les augmentations turbulentes des prix de certains produits. Ceci confirme, selon lui, la détermination de l'État à poursuivre son rôle social tout en s'attelant à consacrer ce principe à travers l'accompagnement social de toutes les classes de la société et d'assurer la préservation du pouvoir d'achat du citoyen algérien, ce qui conduit à maintenir la stabilité sociale à travers. «Ça s'est traduit clairement, poursuit-il, à travers les différentes augmentations annoncées par le Président de la République depuis 2020, que ce soit pour les salaires ou les allocations de retraite, du chômage et des femmes divorcées et les femmes aux foyers. Ces interventions directes de l'État pour accompagner les populations et préserver au maximum leur pouvoir d'achat ont conduit

à une sorte de synergie sociale entre les différentes couches de la société». L'économiste dira que le chef d'Etat a souligné la poursuite de cette approche au cours des années suivantes et même l'année prochaine pour laquelle, il a annoncé une augmentation importante atteignant les 47% à 50%. «C'est une augmentation très importante qui consacre le rôle de l'Etat dans l'accompagnement social, en procédant à une augmentation des salaires et des autres allocations», a-t-il noté, tout en mettant l'accent sur le rôle de l'Etat dans le contrôle des prix des produits de large consommation qui entre toujours, dans le cadre de préserver le pouvoir d'achat. Il affirme que le Président Tebboune avait donné le signal à toutes les instances compétentes chargées du contrôle pour assurer une meilleure maîtrise des marchés, ce qui a conduit à une stabilité des prix des produits de consommation, à l'instar des légumineuses, ainsi que les produits subventionnés. «C'est le rôle harmonieux de l'État pour garantir le bien-être social à travers la préservation du pouvoir d'achat en essayant de relier les salaires aux niveaux d'inflation et aux prix des produits sur le marché», observe-t-il.

Pour le Dr Tartar, il s'agit de la consécration du rôle social de l'Etat algérien contenu dans le programme du président de la République qui s'est concrétisée à travers des mesures efficaces qui allègent le fardeau des charges sociales en maintenant les prix minimums de certains services et produits qui sont directement liés à la consommation du citoyen, tels que l'électricité, le pain, le lait... «Ce rôle social de l'État s'est également, manifesté par toutes les mesures prises pour le développement et le désenclavement des zones d'ombre et toutes les décisions prises par le Président Tebboune au profit de ces zones depuis son investiture à ce jour», conclut-il.



Houari Tigharsi, expert en économie, 350 milliards de DA d'augmentation des salaires et des retraites au profit de 8 millions d'Algériens : une répercussion automatique sur l'efficacité économique.

L'expert en économie, Houari Tigharsi, précise que les augmentations des salaires, des pensions et des allocations augmentent l'efficacité de l'économie nationale, notant que ces décisions sont intervenues dans le cadre d'une révision globale du processus économique et un prélude à une nouvelle page économique comprenant d'importants plans, programmes et politiques visant à atteindre les objectifs d'augmentation des taux de croissance et d'emploi, à attirer les investissements et enfin à améliorer le niveau de vie des citoyens. «Les augmentations qui ont été approuvées constituent des revenus supplémentaires pour le citoyen, dans un contexte marqué par la détérioration du pouvoir d'achat, et de la hausse des taux d'inflation qui a atteint deux chiffres, suite à l'augmentation des prix des produits sur les marchés mondiaux», relève l'expert en économie

Ce dernier a expliqué que ces revalorisations ont été possibles grâce à la hausse des revenus nationaux issus dans de nombreux secteurs, notamment les hydrocarbures. Pour cette année, ces augmentations ont coûté au Trésor public trois cent soixante milliards de dinars, soit trois milliards de dollars. Le même montant devrait être versé au cours de l'année prochaine, ce qui donnerait un plus grand dynamisme au marché national, en terme de demande et de consommation, et activer la reprise économique d'une manière cohérente avec la demande nationale, précise-t-il, soulignant que les prochaines étapes d'augmentation auront un plus grand impact sur le niveau de vie des Algériens, d'autant plus qu'elles seront accompagnées par la hausse des volumes de production des entreprises nationales.

L'économiste souligne que les règles économiques stipulent que l'augmentation des revenus entraînera une augmentation de la consommation, de la demande nationale et, par conséquent, du volume de production. Il ajoutera que les revenus de l'Algérie sont diversifiés et que son potentiel est important dans plusieurs secteurs, ce qui faciliterait et créerait un climat d'investissement et un dynamisme pour les entreprises actives, et contribuerait ainsi à la création de richesses, d'autant plus que l'Algérie dispose d'un énorme potentiel, dont seulement 20 % est exploité. Dans ce contexte, Tigharsi juge nécessaire de créer des start-up et des entreprises dans le cadre de l'auto-entreprise pour accélérer le rythme de l'économie, créer un climat d'investissement favorable et augmenter la production, dont le résultat serait l'amélioration des revenus nationaux de manière générale et des citoyens en particulier.



Port de Ténès : Une source de devises

Le littoral de l'Algérie compte une cinquantaine de ports répartis sur les 14 wilayas côtières, parmi eux celui de Chlef, réputé pour ses multiples activités commerciales et de pêche. Il se situe à 53 km du chef-lieu de la wilaya, et non loin du cap de Ténès, l'un des principaux axes de navigation en Méditerranée

Bien qu'elle soit de construction très ancienne (1868-1907), cette infrastructure portuaire importante est affectée au transport de marchandises. Le port de Ténès assure aujourd'hui des liaisons maritimes vers les ports de l'Ouest algérien, tels qu'Oran et Mostaganem, voire vers le port d'Alger. C'est le port régional du centre-ouest algérien, utilisé par les opérateurs économiques pour les importations et les exportations. Il joue en effet un rôle important dans le domaine et offre assurément de nombreux avantages aux exportateurs concernés, notamment pour ce qui est des expéditions et du traitement des opérations liées aux marchandises. Néanmoins, ce pôle commercial a fait l'objet d'une étude d'extension de ses capacités d'accostage pour pouvoir accueillir les gros navires. Cette étude attend toujours d'être lancée. Un projet qui devrait transformer le

port en grand pôle économique du centre-ouest du pays en lui permettant de réaliser pleinement sa mission d'accueil et de transit de marchandises et des grands navires en tonnage.

En effet, l'extension et la modernisation du port de Ténès auront également un impact positif sur les activités d'exportation de divers produits voire la création d'opportunités d'emploi estimé à 15.000 postes. Elle permettra également la création d'un tissu industriel dans les zones autour de la frontière portuaire.

Faciliter l'importation de matières premières et l'exportation

Il jouera un rôle important en tant que base logistique dans le commerce en facilitant l'importation de matières premières et l'exportation de divers produits manufacturés et demi-fabriqués. Sans oublier le rôle important d'attirer divers investissements, qui contribueront à renforcer la stratégie de l'État pour le développement économique et la diversification des exportations en dehors du secteur des hydrocarbures. Après un bon moment de blocage, causé par la pandémie de Covid-19, le port a repris timidement ses activités en novembre 2021. Cette reprise d'exportations entamée a permis l'expédition de 50.000 tonnes de produits sidérurgiques du producteur Tosyali Algérie, basé à Bethioua, à Oran. Par la suite, l'entreprise des ciments et dérivés (ECDE) de Chlef a choisi cette plateforme portuaire pour l'exportation du clinker (ciment semi-fini). A cet égard, l'entreprise s'est déjà lancée, depuis l'année dernière, dans les exportations du clinker vers l'Europe et l'Afrique avec un objectif d'expédition de 3 millions de tonnes, dont 2 millions de clinker et 1 million de ciment par an. L'achèvement et l'exploitation de cette opération stratégique permettra non seulement de désengorger le nord de la wilaya, mais aussi de favoriser et promouvoir les exportations hors hydrocarbures. A ce propos, un responsable de la direction générale de l'entreprise portuaire de Ténès nous a déclaré que « le port de Ténès offre un meilleur rendement portuaire et une réelle capacité de faire gagner du temps et de l'efficacité aux opérateurs économiques, c'est le cas de l'exportation du clinker à titre d'exemple, où du matériel lourd a été mobilisé et des équipes compétentes ont travaillé sans relâche pour le bon déroulement de cette opération importante ». Il convient de noter que l'entreprise des ciments et dérivés (ECDE) Chlef a conclu un ambitieux programme d'exportation de 1.500.000 tonnes de clinker en 2022, soit la moitié du volume total d'exportation du groupe GICA. Selon des spécialistes, le port de Ténès à insuffler une nouvelle dynamique à l'activité socioéconomique dans la région, qui constitue un carrefour actif privilégié et un pôle d'échanges important à mi-chemin entre Alger et Oran. Ce port se considère comme l'issue principale pour l'ECDE afin de pouvoir exporter ces produits vers l'étranger, ceci revient à la proximité des deux entreprises : le port et l'ECDE. Cela permet de réduire le coût d'expédition et toute mise en service liée à la logistique. Cependant, l'endommagement du réseau routier, qui dessert le littoral de la wilaya à partir de Chlef vers la ville de Ténès, principale porte d'entrée à la façade maritime, constitue un véritable frein au développement des villes côtières et des secteurs prioritaires, tels que l'agriculture, le tourisme et la pêche. Il faut savoir que pour se rendre du chef-lieu de wilaya à Ténès, sur 50 km, on est obligé de parcourir ce trajet en 1h30, et parfois plus, tant cet axe routier est devenu quasiment inadaptable et souvent encombré. Cela ralentit évidemment la circulation et crée quotidiennement des

embouteillages aux deux extrémités de ce tronçon routier. Ce qui ne fait qu'ajouter au calvaire des automobilistes et transporteurs de marchandises se dirigeant de et vers le port commercial de Ténès. Autrefois, l'arrêt du chantier de la liaison autoroutière Chlef-Ténès, dans sa première tranche de 22 km, n'a fait que relancer la demande sur la construction d'une ligne de chemin de fer qui existait déjà depuis 1924 entre le chef-lieu de wilaya et le port commercial de Ténès. Des interrogations que se posent sans cesse les habitants de la wilaya et les opérateurs économiques, au vu de l'importance des enjeux humains, sociaux et économiques de cette ligne de chemin de fer entre Chlef et Ténès. Pour beaucoup, cet investissement s'impose fortement comme une nécessité constante dans le désenclavement du nord de la wilaya et le

Un ambitieux programme

Une réunion de travail s'est tenue le 28 juillet 2022 en présence de cadres et des représentants relevant des ministères de l'Industrie, de l'Energie et des Mines, ainsi que le directeur général du groupe des services portuaires, le PDG du port de Ténès, et un représentant du Groupe GICA, afin d'établir un plan d'urgence pour le rétablissement de l'activité portuaire, qui a enregistré de faibles proportions dans la mobilité des marchandises, ceci à travers la signature d'un contrat de partenariat avec le groupe GICA, afin de réhabiliter cette infrastructure portuaire et de l'équiper pour exporter du ciment vers divers marchés internationaux. Il a été appelé à accélérer la mise en œuvre de ce plan en fournissant toutes les capacités techniques et opérationnelles pour augmenter les capacités du port et assurer l'exportation du ciment en partenariat avec le groupe GICA comme première étape vers la redynamisation de l'activité du port. Il est souligné la nécessité d'aller vers un programme d'investissement pour réhabiliter le port de Chlef avec divers infrastructures et équipements pour créer une plateforme d'exportation de ciment répondant aux exigences des opérateurs économiques actifs dans le domaine. Il convient de noter que des bureaux mobiles ont été installés au niveau des ports de Ténès et d'El Mersa visant l'accompagnement des professionnels du secteur et la prise en charge de leurs préoccupations, au niveau local ou bien central, outre le dégagement des épaves et des navires échoués au niveau des ports. Ces bureaux sont, également, destinés au recensement des armateurs et des dortoirs des pêcheurs et l'enregistrement des insuffisances dans le domaine, en coordination avec les services de la wilaya, les directions des transports et des travaux publics, et de l'entreprise de gestion des ports.



Dans la perspective de l'adhésion de l'Algérie au BRICS : Subventionner les exportations naissantes

« La politique d'ouverture dans les BRICS avait comme principale priorité la promotion d'industries exportatrices. Ce n'est pas seulement le niveau des exportations qui

engendre la croissance, mais aussi le degré de diversification de la base d'exportation », affirme Aiane-Meghara Wahiba, de l'université de Bejaia. L'Algérie, explique-t-elle, « doit faire le choix d'une bonne spécialisation internationale ». Explicite, l'universitaire indique que notre pays devrait appliquer des politiques commerciales et une démarche qui « passe d'abord par le biais d'incitations qui facilitent les échanges en introduisant des mesures visant à réduire les coûts ». Par ailleurs, argumente l'universitaire, il serait utile de « subventionner les exportations naissantes de même que de dynamiser les organismes chargés de la promotion des exportations ». En outre, il faudrait « appuyer l'entrée de nouvelles entreprises dans les filières réputées à avantage comparatif potentiel ». Pour permettre aux entreprises locales de développer la base d'exportation du pays, Aiane-Meghara estime que « des investissements devraient être réalisées dans des activités de Recherche & Développement afin de renforcer la situation de ces entreprises, notamment en termes de technologie ». Il convient, ajoute-t-elle, de « ne pas sous-estimer le rôle que peut jouer l'Etat, car il est le seul à pouvoir influencer positivement les autres facteurs ». Ce dernier pourrait jouer « un rôle primordial dans la promotion du secteur exportateur et la stimulation des entrées d'IDE en offrant des incitations appropriées ». D'autre part, l'universitaire estime qu'« en Algérie, les considérations de coûts ne sont pas évaluées de la même manière que les pays émergents, dont les BRICS ». Quant à Yacine Madouche, économiste, il estime qu'aujourd'hui « la position de l'Algérie est aussi habilitée d'intégrer le groupe des Brics, avec un effort d'ouverture économique avec ses partenaires. Une telle adhésion de l'Algérie aux Brics va consolider sa position d'acteur majeur dans la région Afrique du Nord ». De plus, les cinq pays des Brics « partagent des atouts communs : richesses en ressources naturelles et humaines, vastes marchés domestiques, énorme potentiel de développement avec de brillantes perspectives, grâce à la coordination des politiques. Ces même atouts sont majoritairement partagés avec l'Algérie ».



Conférence des pays africains et pays nordiques : Le ministre danois des AE et Attaf s'entretiennent sur la préparation

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf s'est entretenu avec son homologue danois, M. Lars Lokke Rasmussen sur la préparation de la 20ème session de la Conférence ministérielle des pays africains et

pays nordiques devant se tenir à Alger du 16 au 18 octobre 2023, indique ce lundi un communiqué du ministère.

M. Attaf a reçu un appel téléphonique de son homologue danois ayant permis aux deux parties « de s'entretenir sur la préparation de la 20ème session de la Conférence ministérielle des pays africains et pays nordiques devant se tenir à Alger du 16 au 18 octobre 2023, sous le thème +Renforcement du dialogue sur la base des valeurs communes+ », précise le communiqué du ministère.



E-paiement : Plus de 1,7 millions d'opérations au cours du 1er semestre 2023

Le nombre d'opérations de paiement électronique (TPE) s'est élevé à plus de 1,7 millions d'opérations, au cours du 1er semestre de l'année en cours, pour une valeur de près de 14 milliards de DA, selon les données publiées par le Groupement d'intérêt économique monétique (GIE Monétique), via son site officiel.

A ce titre, les chiffres du groupement montrent que le nombre global des TPE en exploitation jusqu'au 1er semestre, a atteint 49.916 appareils, contre 46.263 appareils fin 2022. Le nombre de cartes de paiement électronique en circulation a atteint, selon la même source, plus de 15,3 millions de cartes bancaire et de carte « Edahabia » propre à Algérie Poste (AP).

Quant à l'activité de paiement sur internet, elle a dépassé 5,5 millions d'opérations avec un montant global de plus de 12,3 Mds DA, réparti sur les activités de télécom, transport, assurance, facturier, service administratif, prestataire de service, vente de biens, sport et loisirs. Le secteur des télécom a été le plus actif dans le paiement sur internet au cours du 1er semestre, avec plus de 4,1 millions d'opérations, contre plus de 464.000 opérations pour le secteur du sport et loisirs, 444.000 opérations pour les opérations de services, près de 150.000 opérations pour le secteur des transports, plus de 281.000 opérations pour les opérations de facturier, plus de 21.000 opérations de vente de services, environ 16.000 opérations pour les compagnies d'assurance, ainsi que 4.522 opérations pour le service administratif.

Le groupement GIE monétique compte quelque 370 web marchands adhérents au système électronique interbancaire, à l'instar de Sonelgaz, d'Algérie Télécom, de l'Algérienne des eaux (ADE), des compagnies de téléphonie mobile, d'Air Algérie et des compagnies d'assurance.

A noter que le nombre total de transactions en ligne a dépassé, depuis le lancement de ce système en 2016 jusqu'en juin 2023, les 27 millions de transactions, soit quelque 49 milliards de Da, selon les données du groupement. Les paiements mobiles ont dépassé, précise-ton, au cours du premier semestre, 16,6 millions de transactions, soit 11,7 milliards Da, tandis que le nombre de transferts d'argent par téléphone a atteint 6,6 millions opérations, l'équivalent de plus de 85 milliards de Da. Le nombre total d'opérations de retrait sur les DAB a dépassé, au cours de la même période, les 85,7 millions de transactions, pour une valeur de plus de 1600 milliards Da, alors que le nombre total de distributeurs est passé de 3640 (fin 2022) à 3768 automates.



Création du Conseil supérieur de coordination algéro-saoudien: Le Président Tebboune ratifie l'accord

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a signé un décret présidentiel ratifiant l'accord relatif à la mise en place du Conseil supérieur de coordination algéro-saoudien signé à Djeddah le 16 mai 2023.

Cet accord a été signé lors de la visite du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, au Royaume d'Arabie Saoudite, où il avait co-présidé les travaux de la 4e session du comité de concertation politique algéro-saoudien.

Ce mécanisme qui vient renforcer le cadre structurel et organisationnel des relations bilatérales entre les deux pays vise à intensifier et à approfondir la communication et la coopération entre les deux pays.

Le Président Tebboune et le prince héritier saoudien, Mohammed ben Salmane, assurent la présidence d'honneur, tandis que les chefs de la diplomatie assurent la présidence exécutive. Les travaux du Conseil seront valables pour une durée de 5 ans, renouvelable tacitement, pour la même durée, conformément à l'accord conclu entre les deux parties.



Transactions financières électroniques : 12 milliards de DA en six mois

Le groupement d'intérêt économique monétique (GIE monétique), a indiqué que les paiements sur internet ont dépassé 12 milliards de dinars en seulement six mois.

Le bilan de GIE monétique précise que les paiements de factures de transport, d'assurances, des services administratifs, ainsi que la vente de biens et produits liés au sport et divertissement, sont les domaines concernés par ces transactions électroniques.

Le nombre total de ces transactions a dépassé 5,5 millions durant les six mois de l'année en cours. Rien que pour le mois de juin, près de 900.000 transactions commerciales ont été effectuées par internet.

Un record a été observé au mois de mai avec près de 2,5 milliards de dinars.

Pour les terminaux de paiement électronique (TPE), le bilan du groupement GIE révèle que le montant des transactions s'est élevé à 2,467 milliards de dinars au cours du mois de juin dernier.

S'agissant des retraits sur le distributeur automatique de billets (DAB), le même bilan indique qu'en juin dernier, cette opération a enregistré un montant de 307 milliards de dinars, soit un record depuis le début de l'année.

Par ailleurs, selon les chiffres de GIE monétique, jusqu'au mois de juin dernier, 370 web marchands sont adhérents au système de paiement sur internet par carte interbancaire. Il s'agit notamment des grands facturiers à l'image de l'Algérienne des eaux (ADE), Sonelgaz, Algérie Télécom, les opérateurs de téléphonie mobile, les compagnies d'assurance et de transport aérien, ajoute GIE monétique.



Investissements touristiques : Levée des entraves sur 71 projets

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, a annoncé, depuis la wilaya d'El Tarf, la levée des entraves sur 71 projets d'investissement touristique à travers le pays. Le ministre a salué le rôle des walis de la République dans l'accompagnement des investisseurs dans le domaine du tourisme.

L'objectif est de permettre à ces projets de contribuer, à terme, à pallier le déficit en équipements touristiques, à renforcer les wilayas au moyen de 8.000 lits supplémentaires et à créer plus de 12.000 postes de travail entre emplois directs et indirects.

Dans la commune côtière d'El Kala, où le taux d'avancement a atteint les 35 pour cent, permettant d'envisager la réouverture de l'établissement en août 2024. Le parc hôtelier national a été renforcé, au début de l'actuelle saison estivale, par 13 projets touristiques, au moment où 8 autres projets seront réceptionnés à la fin du mois en cours.

Par ailleurs, le ministre a relevé la détermination de l'Etat à poursuivre son soutien au secteur du tourisme et a salué le saut qualitatif observé, en matière de tourisme, dans la wilaya d'El Tarf où de nouvelles structures sont venues renforcer le secteur.

Des projets de réalisation d'une série d'hôtels haut de gamme et de stations touristiques dotées et de tous les équipements pour les loisirs et le commerce, et qui permettront d'enrichir le parc hôtelier de 2.678 lits et de créer 5.652 emplois.

LE JEUNE INDEPENDANT

Une croissance importante du e-paiement.

Le paiement électronique est de plus en plus intégré dans la vie quotidienne des algériens. Ils sont de plus en plus nombreux à opter pour le paiement en ligne de leurs factures, d'utiliser les distributeurs automatiques de billets, ou encore d'autres transactions commerciales.

C'est ce qui est démontré dans le dernier bilan publié par le groupement d'intérêt économique monétique (GIE monétique) qui a fait état de l'augmentation des transactions par internet.

Selon les chiffres présentés, la valeur des paiements sur internet a dépassé les 12 milliards de dinars en seulement six mois, soit du mois de janvier au mois de juin 2023. Ces transactions concernent notamment le paiement des frais de transport, d'assurances, des services administratifs, ainsi que la vente de biens et produits liés au sport et divertissement.

Le nombre total de ces transactions a dépassé 5,5 millions durant les six mois de l'année en cours. Rien que pour le mois de juin, près de 900 000 transactions commerciales ont été effectuées par internet, totalisant une valeur financière de 2,019 milliards de dinars.

Un chiffre record des paiements sur internet a été enregistré durant le mois de mai dernier, avec près de 2,5 milliards de dinars, un taux record des paiements en ligne consacré aux factures de téléphone et abonnement internet.

Comparé à l'année dernière, la valeur des paiements sur internet a atteint 18 milliards de dinars. Ce qui reflète une croissance considérable des paiements en ligne, que les algériens adaptent progressivement dans leur quotidien.

Concernant les transactions commerciales effectuées sur les terminaux de paiement électronique (TPE), le bilan montre que durant les six premiers mois de l'année en cours, le chiffre a atteint 13,976 milliards de dinars, pour le mois de juin, le taux s'est élevé à 2,467 milliards de dinars.

Quant à l'activité en rapport aux retraits sur le distributeur automatique de billets (DAB), le même bilan indique qu'en juin dernier, cette opération a enregistré un montant de 307 milliards de dinars, ce qui représente un chiffre record depuis le début de l'année. Sachant que pour la période allant du premier janvier au 30 juin dernier, 1408 milliards de dinars ont transité à partir des distributeurs de billets, avec plus de 85.000 retraits.

En outre, le parc des distributeurs automatiques de billets en exploitation compte 3 728 automates à fin mai 2023 contre 3 640 appareils recensés fin 2022, selon les données de GIE monétique.

Par ailleurs, selon le même bilan, jusqu'au mois de juin dernier, 370 web marchands ont adhéré au système de paiement sur internet par carte interbancaire. Il s'agit notamment des grands facturiers à l'image de l'Algérienne des eaux (ADE), Sonelgaz, Algérie Télécom, les opérateurs de téléphonie mobile, les compagnies d'assurance et de transport aérien, a précisé le GIE monétique.

Il convient de rappeler que depuis le lancement du paiement sur internet en 2016, le nombre global des transactions enregistrées est de 26,5 millions d'opérations pour un montant dépassant 47,3 milliards de DA.



Conseil supérieur de coordination algéro-saoudien : Tebboune signe le décret de création.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a signé un décret présidentiel ratifiant l'accord relatif à la mise en place du Conseil supérieur de coordination algéro-saoudien signé à Djeddah le 16 mai dernier. Le Président Tebboune et le prince héritier saoudien, Mohammed ben Salmane, assurent la présidence d'honneur, tandis que les chefs de la diplomatie assurent la présidence exécutive.

Les travaux du Conseil seront valables pour une durée de 5 ans, renouvelable tacitement pour la même durée, conformément à l'accord conclu entre les deux parties. Cet accord a été signé lors de la visite du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, en Arabie saoudite, où il avait co-présidé les travaux de la 4e session du Comité de concertation politique algéro-saoudien.

La mise en place du Conseil supérieur de coordination algéro-saoudien, qui vise à renforcer le cadre structurel et organisationnel des relations bilatérales entre les deux pays, a pour objectif l'intensification et l'approfondissement de la communication et de la coopération entre l'Algérie et l'Arabie saoudite.

Durant les six premiers mois de l'année en cours: Plus de 1,7 million opérations de e-paiement enregistrées.

Le nombre d'opérations de paiement électronique (TPE) s'est élevé à plus de 1,7 million, au cours du 1er semestre de l'année en cours, pour une valeur de près de 14 milliards de DA, selon les données publiées par le Groupement d'intérêt économique monétique (GIE Monétique), via son site officiel. A ce titre, les chiffres du groupement montrent que le nombre global des TPE en exploitation jusqu'au 1er semestre a atteint 49 916 appareils, contre 46 263 appareils fin 2022.

Le nombre de cartes de paiement électronique en circulation a atteint, selon la même source, plus de 15,3 millions de cartes bancaire et de carte «Edahabia» propre à Algérie Poste (AP).

Quant à l'activité de paiement sur internet, elle a dépassé 5,5 millions d'opérations avec un montant global de plus de 12,3 Mds DA, réparti sur les activités de télécom, transport, assurance, facturier, service administratif, prestataire de service, vente de biens, sport et loisirs. Le secteur des télécom a été le plus actif dans le paiement sur internet au cours du 1er semestre, avec plus de 4,1 millions d'opérations, contre plus de 464 000 opérations pour le secteur du sport et loisirs, 444 000 opérations pour les opérations de services, près de 150 000 opérations pour le secteur des transports, plus de 281 000 opérations pour les opérations de facturier, plus de 21 000 opérations de vente de services, environ 16 000 opérations pour les compagnies d'assurance, ainsi que 4 522 opérations pour le service administratif. Le groupement GIE Monétique compte quelque 370 web marchands adhérents au système électronique interbancaire, à l'instar de Sonelgaz, d'Algérie Télécom, de l'Algérienne des eaux (ADE), des compagnies de téléphonie mobile, d'Air Algérie et des compagnies d'assurance. A noter que le nombre total de transactions en ligne a dépassé, depuis le lancement de ce système en 2016 jusqu'en juin 2023, les 27 millions de transactions, soit quelque 49 milliards de DA, selon les données du groupement. Les paiements mobiles ont dépassé, précise-t-on, au cours du premier semestre, 16,6 millions de transactions, soit 11,7 milliards DA, tandis que le nombre de transferts d'argent par téléphone a atteint 6,6 millions opérations, l'équivalent de plus de 85 milliards de DA. Le nombre total d'opérations de retrait sur les DAB a dépassé, au cours de la même période, les 85,7 millions de transactions, pour une valeur de plus de 1 600 milliards DA, alors que le nombre total de distributeurs est passé de 3 640 (fin 2022) à 3 768 automates.

Créé en juin 2014, le groupement GIE Monétique est composé de 18 banques en plus d'Algérie Poste, et auquel la Banque d'Algérie contribue en tant que membre non-adhérent afin de s'assurer de la conformité des systèmes, des outils de paiement et des standards en vigueur. Le GIE Monétique vise à promouvoir la monétique par la généralisation de l'usage des moyens de paiement électronique.



Les crédits classiques pourront être convertis en financement islamique

Les clients du Crédit populaire d'Algérie (CPA) ayant obtenu des crédits classiques pour l'acquisition de logements promotionnels publics (LPP) pourront, dès septembre prochain, convertir ces crédits en «Ijara Mountahia Bi Tamlik», une formule de financement conforme aux préceptes de la Charia. Dans une déclaration à l'APS, le chef du département de Finance islamique au CPA, Sofiane Mazari, a expliqué que la banque publique s'apprêtait à lancer de nouveaux produits de finance islamique, dont le financement des logements promotionnels publics, «en offrant à ses clients, ayant obtenu des prêts pour l'acquisition de ce type de logements, la possibilité de convertir ces crédits en « Ijara Mountahia Bi Tamlik », une formule de financement conforme à la Charia».

L'activation du mécanisme de financement des logements de type LPP dans le cadre de la finance islamique intervient en vertu de la convention signée, le 25 janvier 2021, entre le Crédit populaire d'Algérie et l'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI).

A noter que les bénéficiaires de logements promotionnels publics souhaitant obtenir un crédit islamique ont signé un engagement portant conversion du mode de financement de la formule classique à des formules conformes à la Chari'a, en attendant l'entrée en vigueur effective de cette option. Dès septembre prochain, la conversion sera opérée pour les clients CPA signataires de l'engagement, tandis que les non-signataires pourront opter pour ce mode de financement conforme aux préceptes de la Charia, sous certaines conditions. L'opération se fera de manière automatique pour toutes nouvelles demandes de crédits de la finance islamique. M.Mazari a souligné que dans le cadre de la formule «Ijara Mountahia Bi Tamlik», le CPA propose également le financement de l'acquisition de logements de particulier à particulier ou dans une promotion immobilière libre, pouvant atteindre 100% de la valeur du logement, selon certaines conditions, dont le revenu mensuel du bénéficiaire,

avec la possibilité de financer des locaux ou des lots de terrain. De plus, la banque publique a apporté, dans le cadre de la finance islamique, des modifications aux contrats de financement de la formule «Mourabaha Tadjhiz» pour l'acquisition d'appareils électroménagers fabriqués localement, en portant la période de remboursement de trois ans (36 mois) à cinq ans (60 mois) et en plafonnant le financement à 2 millions de dinars au lieu de 1 million de dinars.



Paiement électronique: 14 milliards DA de transactions en 6 mois

Le nombre d'opérations de paiement via les dispositifs de paiement électronique (TPE) s'est élevé à plus de 1,7 million, au cours des six premiers mois de l'année en cours, pour une valeur d'environ 14 milliards de dinars (MDA), selon les données publiées par le GIE Monétique sur son site Web.

Selon la même source, le nombre total d'appareils de paiement électronique en fonctionnement jusqu'à la fin du premier semestre 2023 s'élevait à 49.916 appareils, contre 46.263 appareils à la fin de l'année 2022.

Quant au nombre de cartes de paiement en circulation (CIB et Carte Edahabia, ndlr), il a atteint plus de 15,34 millions de cartes, dont 3,57 millions de CIB particuliers, 170.779 CIB d'affaire, et 11,592 cartes Edahabia d'Algérie Poste.

Quant à l'activité de paiement en ligne (via Internet, ndlr), elle a dépassé les 5,5 millions de transactions pour un montant total de plus de 12,3 MDA, réparties entre les activités de communications, transports, assurances, facturation, services administratifs, prestataire de services, vente de biens, ainsi que sports et loisirs.

Le secteur des télécommunications a été le plus actif dans le paiement via Internet au cours du premier semestre 2023, avec plus de 4,1 millions de transactions, contre plus de 464.000 transactions pour le secteur du sport et du divertissement, 444.000 transactions de services, près de 150.000 transactions pour le secteur des transports, plus de 281.000 de paiement de factures, plus de 21.000 transactions de vente de marchandises, environ 16.000 transactions pour les compagnies d'assurance et 4.522 transactions de services administratifs.

Selon le GIE Monétique, quelque 370 « Web marchands » sont adhérents au « système de paiement sur internet par carte interbancaire », dont Sonelgaz, Algérie Télécom, l'Algérienne des Eaux, les opérateurs de téléphonie fixe et mobile, la compagnie Air Algérie et les compagnies d'assurance.

Les données du GIE Monétique indiquent que le nombre total de transactions de paiement en ligne depuis le lancement de ce système en 2016 et jusqu'à juin 2023 a atteint plus de 27 millions de transactions, pour une valeur globale d'environ 49 MDA.

Quant aux paiements via terminaux mobiles (dont les applications des web marchands) au cours du premier semestre 2023, ils ont dépassé 16,6 millions de transactions, pour un montant de 11,7 MDA. Les statistiques indiquent également que le nombre global des transactions P2P «Peer to Peer» (de compte à compte) via un terminal mobile, a atteint 6,6 millions, pour une valeur de plus de 85 milliards de DA.

Par ailleurs, le nombre total d'opérations de retrait sur les DAB a dépassé, au cours de la même période, les 85,7 millions de transactions, pour une valeur de plus de 1.600 MDA, alors que le nombre total de distributeurs est passé de 3.640 (fin 2022) à 3.768 à fin juin 2023.

Créé en juin 2014, le groupement GIE Monétique est composé de 18 banques en plus d'Algérie Poste, et auquel la Banque d'Algérie contribue en tant que membre non-adhérent afin de s'assurer de la conformité des systèmes, des outils de paiement et des standards en vigueur.



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

⚡ Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

✉ dc@mf.gov.dz

☎ Poste: 2784

www.mf.gov.dz



@MFinance_dz



@MFinancesdz



وزارة المالية الجزائرية MFINANCES CHANNEL



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger